

Se former, une bonne résolution, campagne 2023 - 2024

Nous voilà repartis pour une nouvelle campagne de production, gestion, commercialisation, innovation, ... tant de métiers réunis dans celui de l'agriculture ! Cela vous demande de renforcer et multiplier vos compétences régulièrement. La formation est une des **solutions** proposées par la Chambre d'agriculture pour vous outiller en nouveaux savoirs, **vous ressourcer, partager vos réussites et vos difficultés entre pairs**, afin de prendre de la hauteur et repartir du bon pied !

120 formations proposées sur le territoire Bassin Sud en adéquation avec les enjeux de son agriculture

Avec un **service formation mutualisé** pour les 3 départements de l'Ariège, le Gers, les Hautes-Pyrénées et **7 agences territoriales de proximité**, les Chambres d'agriculture vous proposent un panel de formations classées en **4 grandes rubriques** :

- **Gestion de l'entreprise** : Installation et transmission, pilotage stratégique, méthodologie et organisation, réglementation ;
- **Agronomie et environnement** : Agronomie et productions végétales, agriculture biologique, viticulture et maraîchage, réglementation ;
- **Élevage** : Alimentation du troupeau, gestion des prairies et système fourrager, santé et bien-être animal, gestion du troupeau, réglementation ;
- **Circuits courts et accueil à la ferme** : Transformation, agritourisme, communication et commercialisation, réglementation.

Calendrier des formations complet disponible :
- en ligne sur le site internet de la Chambre d'agriculture : <https://gers.chambre-agriculture.fr/rubrique-Formations>
- aux pôles **Accueil** de la Chambre d'agriculture à Auch et à Eauze

Une question ? Une demande ? L'équipe Formation est à votre écoute, contactez-nous !
05 62 61 77 43 - formation-bassinud@gers.chambagri.fr



Adaptation et performance : zoom sur de nouvelles formations au dernier trimestre 2023

GESTION DES PRAIRIES - SYSTÈME FOURRAGER

François Ratier nous parle de la formation
« **Mettre en place et conduire un Pâturage Tournant Dynamique (PTD) dans un contexte de changement climatique** »

A qui s'adresse cette formation ?

Aux éleveurs d'herbivores, ruminants (bovins, ovins, caprins). Nous la proposons suite à des demandes d'éleveurs, et elle s'inscrit aussi dans le cadre du projet «LIFE Coteaux Gascons» (<https://www.lifegascon.fr/le-life/>), pour lequel la Chambre d'agriculture est partenaire de l'ADASEA du Gers : le pâturage tournant peut en effet permettre de mieux valoriser l'herbe des prairies de coteaux.

Qu'est-ce qu'un agriculteur peut attendre de cette formation ?

L'autonomie alimentaire et la **réduction des charges** est un enjeu majeur pour les éleveurs. Or l'herbe pâturée constitue la ressource alimentaire la moins coûteuse, tout en ayant un «impact carbone» réduit. La pratique du pâturage tournant, et particulièrement du pâturage tournant dynamique (PTD), permet de maximiser la quantité d'herbe valorisée et sa qualité. Dans un contexte de changement climatique, c'est aussi un moyen de prolonger la période d'utilisation de l'herbe en cas de période sèche, tout en évitant le surpâturage, cause de dégradation des prairies. La formation donnera aux stagiaires tous les éléments pour mettre en place cette technique chez eux, à partir d'apports théoriques, de visites d'élevages et de « travaux pratiques » sur leurs situations, complétés par **une demi-journée individualisée chez chacun**.

Dates et lieu : 8 et 15 décembre 2023 + ½ jour en janvier + ½ jour en avril-mai (animaux au pâturage) + ½ jour individualisé de Transfert des Acquis. A Auch et sur des exploitations.

Intervenants : Carole Mérienne (Chambre d'agriculture de Haute-Garonne), formatrice spécialisée en production fourragère, accompagne des éleveurs dans la mise en place du pâturage tournant dynamique et François Ratier, conseiller production fourragère à la Chambre d'agriculture du Gers.
Contact : François Ratier - 05 62 61 77 54.

AGRITOURISME

Sabine Darrieutort nous parle de la formation
« **Faire un atout des réglementations liées à la vente directe et l'accueil du public** »

A qui s'adresse cette formation ?

A tout agriculteur qui accueille du public, propose des prestations d'agritourisme et qui doit mettre en œuvre la réglementation afférente aux **établissements recevant du public (ERP)** et à l'accessibilité aux personnes handicapées.

Qu'est-ce qu'un agriculteur peut attendre de cette formation ?

Fabrice Grillon-Gaborit, Expert en matière de Produits Fermiers, dispense nombreuses formations auprès du monde agricole pour l'aider à mettre en valeur ses produits et son patrimoine. Cette formation vous permettra d'y voir clair sur les réglementations liées à l'agritourisme et aux ERP, et de décliner les exigences inhérentes à votre propre projet ou activité. Les divers cas concrets du groupe vous aideront à prendre du recul et choisir la bonne posture pour faire un atout des aménagements réglementaires. Vous construirez enfin, votre rétro-planning de mise en conformité personnalisé pour **mettre en valeur vos installations et patrimoine**.

Dates et lieu : 20 novembre à Auch.
Intervenants : Fabrice Grillon-Gaborit - FGG Produits Fermiers - conseils en commercialisation circuits courts et Sabine Darrieutort, conseillère animatrice Bienvenue à la Ferme, Excellence Gers et Agri-tourisme
Contact : Sabine Darrieutort - 05 62 61 77 37.

notre catalogue pour la nouvelle

Vos droits et financement de formations

Vous avez des droits à la formation et des moyens pour faciliter votre participation et celle de vos salariés, **utilisez-les !**

VIVEA, votre Fonds d'Assurance Formation vous permet de bénéficier d'une prise en charge de vos formations de **3 000 € à chaque année civile** (sous réserve d'être toujours en activité et à jour de votre contribution MSA).

Pour consulter l'état de votre solde et utiliser le montant disponible, rendez-vous sur www.vivea.fr dans « Mon espace ».

OCAPIAT, l'opérateur de compétences des **salariés agricoles**, prend en charge une partie de leurs frais pédagogiques et salaires.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ocapiat.fr

Le **SERVICE DE REMPLACEMENT** propose un tarif avantageux quand vous faites appel à un de ses agents pour intervenir sur votre exploitation le jour où vous êtes en formation ou dans les trois mois qui suivent, vous partez ainsi plus sereinement !

Plus d'informations sur <https://www.servicederemplacementgers.fr>

Le **CRÉDIT D'IMPÔT** pour chaque journée de formation suivie, vous pouvez bénéficier de **80,64 € / 7 heures** (dans la limite de 40 heures de formation annuelles et sous conditions d'imposition au **régime réel**). Pour en bénéficier, conservez les attestations de formation et les factures acquittées (le cas échéant), et renseignez le document spécifique lors de votre déclaration d'impôts sur www.impots.gouv.fr

Le **CPF** : chaque chef d'exploitation dispose d'un **Compte Personnel de Formation** géré par la Caisse des Dépôts et Consignations et crédité tous les ans de 500 € jusqu'à un plafond de 5000 €. Le CPF permet de financer des formations **certifiantes et qualifiantes** et des formations dites de **droit commun** telles les formations à la création et reprise d'entreprise.

Pour consulter l'état de votre solde et utiliser le montant disponible, rendez-vous sur www.moncompteformation.gouv.fr dans « Mon espace ».

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP : Prenez contact avec nous afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.

Sélection des formations à venir : inscrivez-vous !

Gestion de l'entreprise

• **Intégrer les enjeux de la nouvelle PAC dans son assolement et son système d'exploitation**

Objectif : Maîtriser la réglementation pour optimiser l'accès aux aides

Date et lieu : 26 septembre ou 10 octobre à Auch.

Formatrice : Mélanie Fournier, conseillère spécialisée, référente PAC.

Contact : Mélanie Fournier : 05.62.61.77.60.
Tarif : 224,00 € - Prise en charge possible VIVEA.

• **Etre à l'aise en société**

Objectif : Démarrez votre association en maîtrisant les questions fiscales, juridiques et sociales, tout en favorisant les relations humaines

Dates et lieu : 5 et 12 octobre à Auch.

Intervenants : Jean-Michel Larrouque, expert en relations humaines, Association « Chemin faisons », accrédité « Gaec et Sociétés » et Thibault Moulas, conseiller juridique au CER France Gascogne Occitanie.

Contact : Caroline Villeneuve : 05.62.61.77.43.
Tarif : 476,00 € - Prise en charge possible VIVEA ou CPF.

• **Cap Circuits courts : valider sa stratégie commerciale en réalisant une étude de marché**

Objectif : Vérifiez le réalisme de votre stratégie commerciale en adéquation avec les attentes du marché

Dates et lieu : 27 octobre, 17 novembre et 8 décembre à Auch + 6 h à distance en moyenne.

Formatrice : Caroline Villeneuve, conseillère spécialisée, chargée de formation.

Contact : Caroline Villeneuve : 05.62.61.77.43.
Tarif : 1110,00 € - Prise en charge possible VIVEA ou CPF.

Agronomie et environnement

• **Renouveler son Certiphyto - décideur en entreprise non soumise à agrément**

Objectif : Votre certificat arrive à échéance, renouvelez-le pour 5 ans en mettant à jour vos connaissances

Date et lieu : 12 octobre à Auch.

Formateur : Amélie Mazzonetto ou Marc Perucchiotti, conseillers spécialisés Agro-Environnement à la Chambre d'agriculture du Gers.

Contact : Amélie Mazzonetto : 05.62.61.77.60.
Tarif : 112 € - Prise en charge possible VIVEA.

• **Test pour obtenir son Certiphyto**

Date et lieu : 18 octobre à Auch.

Contact : Marc Perucchiotti : 05.62.61.77.13.

Tarif : 100 €.

Élevage

• **Acquérir les bases de l'éducation et du dressage de son chien de conduite de troupeau**

Objectif : Instaurez une relation de confiance avec votre chien, développez son écoute et valorisez ses aptitudes naturelles en présence d'autres animaux.

Date et lieu : 2 et 30 octobre, 7 novembre et 18 décembre à Espaon.

Intervenants : Pierre Nard, moniteur chiens de troupeau, agrégé par l'Institut de l'Élevage et Jean-Marc Cénédèse, conseiller spécialisé, référent ovins et caprins à la Chambre d'agriculture du Gers.

Contact : Jean-Marc Cénédèse : 05.62.61.77.13.
Tarif : 756 € - Prise en charge possible VIVEA.

• **Prairies semées : les clés pour réussir l'implantation et les pérenniser**

Objectif : Pratiquez une méthode de diagnostic pour comprendre les causes de dégradation des prairies et y remédier.

Date et lieu : 3 octobre à Auch et sur une exploitation.

Formateur : François Ratier, Conseiller spécialisé «fourrages» à la Chambre d'agriculture du Gers.

Contact : François Ratier : 05.62.61.77.54.
Tarif : 217 € - Prise en charge possible VIVEA.

Circuits courts et accueil à la ferme

• **Maîtriser la protection animale en abattoir de volailles et palmipèdes**

Objectif : Obtenez le certificat de compétence obligatoire « Responsables ou Opérateurs protection animale » pour exercer votre activité

Dates et lieu : 9 et 10 octobre à Auch.

Intervenants : Catherine Dametto, formateur habilité par le Ministère de l'Agriculture à délivrer les formations protection animale et Thomas Lépine, conseiller spécialisé en transformation fermière à la Chambre d'agriculture du Gers.

Contact : Thomas Lépine : 05.62.61.77.13.

Tarif : 406 € - Prise en charge possible VIVEA.

• **S'initier à la découpe de carcasses de porcs et ou de veaux**

Objectif : Apprenez l'essentiel pour valoriser la viande de vos animaux (aspects technico-économiques)

Dates et lieu : 20 et 21 octobre / porcs et ou 3 et 4 novembre / veaux, à Auch.

Intervenants : Vincent Moisset, spécialiste des métiers de la viande - SARL B.A.V.S et Thomas Lépine, conseiller spécialisé en transformation fermière et mise en marché des produits agricoles à la Chambre d'agriculture du Gers.

Contact : Thomas Lépine : 05.62.61.77.13.

Tarif : 448 € - Prise en charge possible VIVEA.